

Support de formation
By Mésange



1. Qui sommes-nous ?

2. Les contrats obsèques *By Mésange*

- La gamme de contrats
- Le marché de la prévoyance
- Les options innovantes
- Les offres commerciales

3. Nouveautés de PSD

- Le Portail de Souscription Digitalisé
- Tarificateur inversé
- Tarifications
- Majeurs Protégés
- Espace décès
- Boutique

4. Infos utiles

5. Simulations



A woman with long dark hair, wearing a blue sweater, is holding a magnifying glass over her eye. The image is partially obscured by a large white diagonal line that runs from the top left to the bottom right. The background is a solid grey color.

1. Qui sommes-nous ?

QUI SOMMES-NOUS ?

Distribution



Marques spécialisées dans la prévoyance obsèques depuis plus de **30 ans**, partenaires de **2000 agences** de Pompes Funèbres Indépendantes

Courtier



Leader du marché : gère plus de **300 000 contrats** et enregistre plus de **20 000 souscriptions** par an

Assureur



2^{ème} assureur sur le Marché de la Prévoyance Funéraire en France, appartenant à Malakoff Humanis, Groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif



Le plateau de gestion



*“ Nous restons votre unique interlocuteur pendant toute la durée de vie du contrat.
En tant qu'experts prévoyance obsèques, nous vous garantissons la qualité de service qui nous caractérise depuis plus de 46 ans.”*

Enregistrement des contrats
en 48H

Une équipe de plus de 25
gestionnaires à votre entière
disposition

Une plateforme qui peut
souscrire les contrats à votre
place

Règlement des factures
d'obsèques sous 72h, par
virement

Chez nous, vous êtes notre
partenaire, au cœur de notre
activité

Plus de 5 000 appels par mois
Taux de décroché supérieur à
90%

A close-up photograph of a hand holding a silver pen, signing a document. The document has some faint, illegible text. The image is partially obscured by a large, dark blue diagonal graphic element that runs from the top left towards the bottom right.

2. Les contrats obsèques *By* Mésange

Des contrats pour chaque profil

Prévoyance Obsèques
By Mésange

1 assuré

De 18 à 90 ans

Epargne Obsèques
By Mésange

1 assuré

*A partir de 90 ans
sans limite d'âge*

Epargne Marbrerie
By Mésange

2 assurés

*Au premier ou second
décès*

18 à 90 ans

300€ à 50 000€

Apport

Assistance rapatriement

Capital complémentaire

Sérénité By Mésange
Sérénité + By Mésange

Remise couple

Type de financement

Règlement en une seule fois
Règlement en plusieurs fois
durée de 1 à 25 ans*
Pas de viager

** Tutelles et Curatelles : de 1 an à 15 ans*

Délai de carence :

Pour les règlements en une seule fois ou en cas de décès par accident,
le capital est garanti immédiatement.

Pour les règlements en plusieurs fois, délai de carence de 1 an au M12ème*
Après 1 an, les prélèvements s'arrêtent et
la totalité du capital est garantie par FAPE Le Vœu.

**Montant du capital souscrit divisé par 12 et multiplié par le nombre de mois entiers écoulés
depuis la date d'effet du contrat*

(hors assistance, hors abondement)

Tutelles et Curatelles : remboursement des primes versées (hors assistance)

A partir de
90 ans

300€ à 50 000€

Assistance rapatriement

Capital complémentaire

Sérénité + By Mésange

Type de financement

Règlement en une seule fois

Règlement en plusieurs fois*

Durée de 1 à 10 ans

**En cas de décès avant la fin des versements périodiques,
l'assuré est couvert uniquement à hauteur des versements effectués au jour du décès*

A partir de
18 ans

300€ à 50 000€

Capital complémentaire

Type de financement

Règlement en une seule fois

Règlement en plusieurs fois*
de 1 à 10 ans

**En cas de décès avant la fin des versements périodiques,
l'assuré est couvert uniquement à hauteur des versements effectués au jour du décès*

Possibilité de prévoir le versement du capital au premier ou au second décès



Option Assistance



Rapatriement de corps Monde Entier

L'Assistance intervient pour les frais liés au rapatriement du corps de l'assuré lorsque celui-ci décède à **plus de 50 kilomètres de son domicile**.

AUXIA Assistance organise et prend en charge à concurrence des frais réels :

- **Le transport du corps** du défunt jusqu'au lieu d'inhumation, de crémation, ou la maison funéraire.
- **Les frais de mise en bière indispensables au transport du corps** et rendus obligatoires par la réglementation en vigueur et incluant, si nécessaire, un **cercueil premier prix ou hermétique**.
- **Le retour au domicile***, situé en France métropolitaine, des personnes (conjoint/enfants dans la limite de 2 personnes) qui voyageaient avec l'assuré
- **Le transport A/R* et les frais d'hôtel** (90€ TTC par nuit maximum, dans la limite de 3 nuitées) **d'un héritier** domicilié en France métropolitaine lorsque, pour un décès à l'étranger, **sa présence est requise** par les autorités locales pour effectuer les démarches nécessaires au rapatriement.

*Par train en 2^{ème} classe ou par avion en classe éco.

Prix en
baisse

**69 € pour les primes
uniques**

**intégré dans les
mensualités pour les
paiements en
plusieurs fois**



Option Assistance



Les demandes des agences ou des proches sont adressées :

- Par téléphone sur le numéro dédié **09 86 86 00 47**
et/ou
- Sur la boîte mail générique : assistance@auxia.com (joindre le devis de rapatriement)

Après analyse du devis, le conseiller Auxia envoie un mail d'accord ou de refus et/ou appelle l'agence pour avoir des informations complémentaires.

RAPPEL :

- ✓ Le contrat doit bien comprendre l'option garantie assistance.
- ✓ La demande de Prise en charge doit être faite avant le rapatriement.
- ✓ En cas de demande le week-end, le conseiller Auxia vérifie que Mutuaide a fait une fiche de Prise en charge.
- ✓ Décès à plus de 50 km du domicile : le lieu de domicile est donc vérifié.

Option Sérénité *By* Mésange

Progression garantie du capital de 2%, 3% ou 4% par an durant la durée du financement.

Prévoyance Obsèques *By* Mésange

Uniquement pour les paiements en plusieurs fois

Maîtrisez l'évolution du capital !

Année (terme)	Montant du capital garanti en cas de décès
5	4 637,10 €
10	5 375,67 €
15	6 231,87 €
20	7 224,45 €
25	8375,12 €

Exemple de capital de **4000 €**, financement sur 25 ans et un taux de **3%**



Option Sérénité+ *By* Mésange

Versement d'une somme supplémentaire en fonction de l'âge et de l'espérance de vie de l'assuré.

Prévoyance Obsèques *By* Mésange

Epargne Obsèques *By* Mésange

Païement en une fois

Païement en plusieurs fois



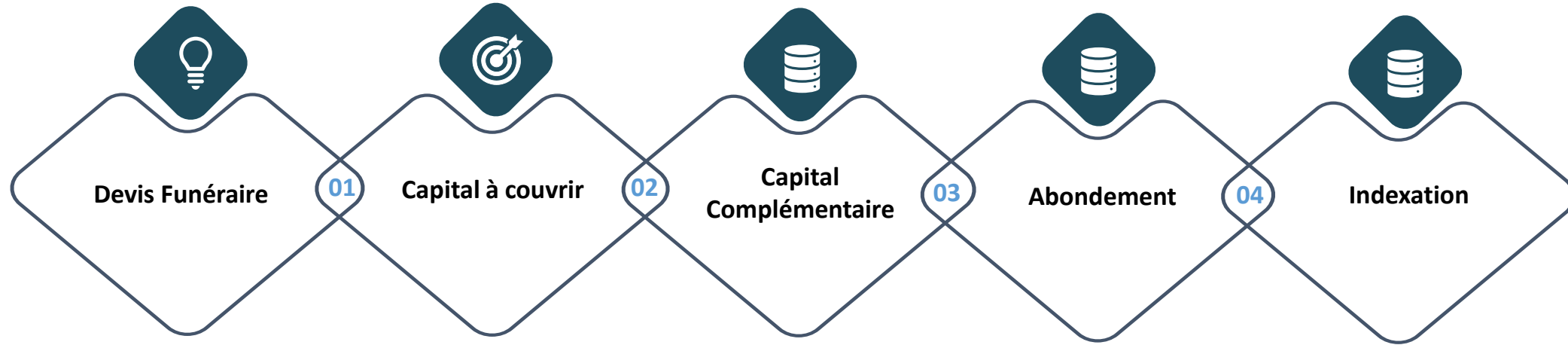
Sécurisez le financement !

Age de l'assuré à la souscription	Pourcentage de l'abondement	Durée du différé
25 à 64 ans	20%	15 ans
65 à 74 ans	15%	10 ans
75 à 84 ans	10%	5 ans
85 ans et +	5%	5 ans

Exemple de capital de **4000 €**, pour un client de **70 ans**.
Il touchera un capital de **4600 €** au terme des **10 ans**.

Possibilité de cumuler Sérénité et Sérénité +

Une offre complète pour répondre aux besoins de tous



Proposer un capital
Complémentaire



Proposer un
Abondement



Proposer une
indexation

Pour permettre à la famille de **faire face à des dépenses imprévues**, assurer des liquidités si **frais de fin de vie importants**, financer un **évènement post obsèques**...

Permettre une valorisation du capital pour faire face à l'inflation, à l'évolution du coût des obsèques ou dépenses imprévues avec un coût moindre.

Permettre une valorisation du capital pendant la durée du financement pour faire face à l'inflation, à l'évolution du coût des obsèques ou dépenses imprévues

Une Offre
Modulable

Une offre
complète pour
répondre aux
besoins de tous

Des Options
pour anticiper
au mieux
l'évolution des
coûts et besoins

Proposition Client

Des mécanismes de revalorisation indispensables pour contrer l'inflation

Entre 2010 et 2021, le prix des services funéraires a augmenté de 25% (vs 10,2% pour l'inflation générale) :

- Reste à charge pour les familles
- Insatisfaction des familles au moment de l'exécution
- Mécontentement des opérateurs funéraires chargés de réaliser les prestations

Pour répondre à cette problématique et limiter le reste à charge pour les familles, AUXIA met en place :

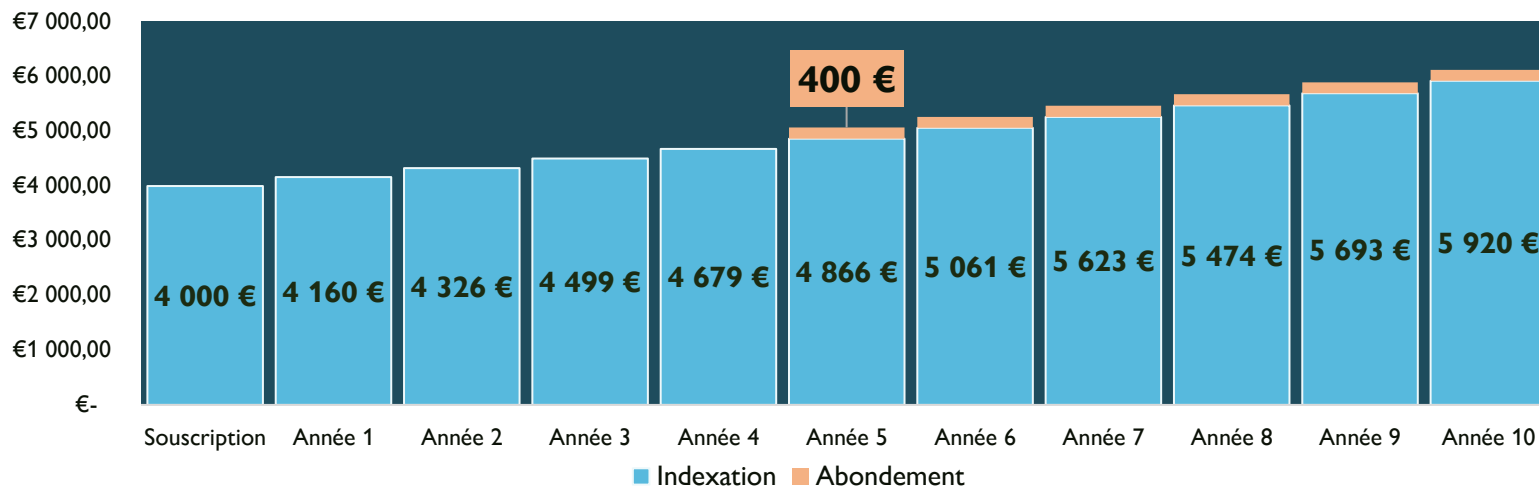
- ➡ L'option « **indexation** » permet de revaloriser le capital chaque année à la date anniversaire du contrat pendant la durée de paiement des primes.
- ➡ L'option « **abondement** » permet de majorer le capital décès initial, dès la 5^{ème} année révolue du contrat.

Pour tenir compte du contexte lié à l'inflation, AUXIA a fixé un taux de rendement des actifs cibles pour 2022 de 2,5% (vs 2,18 % en 2021)

Exemple pour un capital de 4 000 € souscrit sur une durée de 10 ans

Indexation à 4% et abondement à 10%

(Calcul hors participation aux bénéfices)

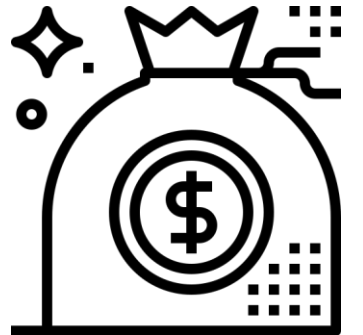


L'assurance obsèques est soumise au même régime que l'assurance décès. Ainsi, la totalité du capital constitué via le contrat obsèques est totalement exonéré d'impôt. En effet, d'un point de vue légal, la succession ne prend pas en compte les assurances obsèques. De même, les successeurs ne peuvent en aucun cas contester le choix du bénéficiaire après le décès du souscripteur.

La loi prévoit cependant des montants limites pour le capital fixé : un maximum de 152 000€ dans le cas où l'assuré a souscrit après 70 ans. Tout capital inférieur à cette somme sera alors exonéré d'impôt. Pour les personnes ayant souscrit avant 70 ans, le montant plafond se situe à hauteur de 30 500€.

Pour tout capital supérieur à ces plafonds, un impôt forfaitaire de 20 % est alors appliqué sur le montant reçu par le bénéficiaire.

Source :



Les offres commerciales



Réduction 10% Couple

Pour toute souscription couplée, le conjoint bénéficiera sur son contrat Prévoyance Obsèques *By* Mésange d'une remise de 10% sur ses cotisations périodiques, quelle que soit la durée du financement (hors paiement en une fois)



Opération 2 Mois Offerts

Mésange Prévoyance mettra en place en avril et en novembre une opération permettant à vos clients de bénéficier de 2 mois offerts sur les règlements en plusieurs fois (10,15 et 20 ans)

The background of the slide is a photograph of a workspace. It shows a laptop on a wooden desk with a smartphone lying in front of it. The image is partially obscured by large, diagonal white geometric shapes that create a modern, abstract design.

3. Nouveautés de PSD

Portail de Souscription En Ligne

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>



➤ Outil très simple d'utilisation, reconnu comme le plus intuitif du marché

➤ Boutique en ligne pour commander vos supports

➤ Conforme ACPR

➤ Signature électronique, simple et rapide

➤ Suivi en temps réel de l'enregistrement des contrats

➤ Suivi en temps réel du règlement des décès

➤ Relance des devis par mail

Des solutions modernes de souscription !



Souscription PSD 100%
dématérialisée

Signature électronique

Recommandé



Souscription PSD avec
impression des documents

Signature manuelle
Envoi postal



Souscription manuelle sur liasse
carbone

Signature manuelle
Envoi postal



Souscription PSD avec
impression des documents

Signature manuelle
Envoi numérique

Courant 2023

Tarificateur inversé

Nouveau

Cette nouvelle fonctionnalité permet d'ajuster votre capital à garantir en fonction des mensualités souhaitées par votre client.



<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

Tarification Inversée

Date de naissance

12/12/1990

Mensualité souhaitée

30

€

Propositions

Durée	Capital garanti (Hors options)
5 ans	1507,8 €
10 ans	2608,13 €
15 ans	3408,53 €

(Information non contractuelle, à affiner en fonction du profil du client)

Nouveau Menu

+ simple !

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

€ Devis / Souscription

 Portefeuille

 Tarificateur inversé

 Espace Décès 

 Mes Informations

 Documentation

Personne(s) à assurer

1 assuré

Option Marbrerie (2
têtes)

Assuré

Civilité

Monsieur

Nom d'usage

DEMO

Prénoms

PSD

Préfixe

+33

Téléphone fixe

Indicatif

+33

Mobile

06 28 01 05 10

Email

Fape@beyou.fr

Date de naissance

01/01/1965

Régime de protection

Aucune

Tarification avec paiement en une fois

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

Financement du contrat obsèques

Montant de votre contrat :

4000



- ☒ Paiement en une fois
☐ Paiement en plusieurs fois

Montant de votre contrat :

0



Prévoyance

Épargne

Options

Option Sérénité +

Permet le versement d'un capital supplémentaire de 20% aux 72 ans du client.

Oui

Non

Option Assistance

L'option Assistance permet de bénéficier du rapatriement de votre corps et de plusieurs autres services détaillés dans les conditions générales, en cas de décès à l'étranger ou à plus de 50 km de votre domicile fiscal.

Oui

Non

En savoir plus : consultez le guide assistance.

☐ Capital Complémentaire

Je souhaite laisser une somme d'argent complémentaire non prévue au décès.
Montant d'arrondissement de :

0



Exemple de Tarification personnalisée

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>



Tarification personnalisée Date : 09/01/2023

Assuré(e) **TEST MARINI**
Né(e) le : 01/01/1970
Tit. fixe
Tél. portable : +33685858585
E-Mail : a@tape.fr

Prévoyance Obsèques by Mésange
10 RUE PIERRE MAUROÏ
59800 - LILLE
N° SIRET : 50173945202368
N° Orlax : 45657157
N° Habilitation Financière : 22-02-444444
Votre conseiller : MADAME TEST PREPROO
Téléphone :

Vous souhaitez régler votre contrat obsèques en une seule fois :

DÉTAIL DU RÈGLEMENT :

Cotisations d'assurance à régler à Mésange Prévoyance :	Honoraires de conseil à régler à : TEST MARINI
4 199,48 €	0,00 €
Soit un montant total de : 4199,48 €	

VOTRE PROPOSITION :

Capital à garantir : **4 000,00 €**

Détails de votre cotisation* :

Montant de la cotisation : **4 199,48 €**

☐ Assistance ⁽¹⁾ : €

☐ Sévérité ⁽²⁾ : €

Honoraires de conseil : **0,00 €**

Le montant de votre cotisation est à régler à Mésange Prévoyance. Le montant des honoraires de conseil est à régler à l'ordre de votre Personne Fiancée.

* Voir les conditions générales de vente et les conditions de garantie de votre contrat.

Vous pouvez accéder à votre espace client sur le site : www.mesange-prevoyance.fr ou par téléphone au 02 20 20 20 20.

Vous pouvez également accéder à votre espace client sur le site : www.mesange-prevoyance.fr ou par téléphone au 02 20 20 20 20.

Vous pouvez également accéder à votre espace client sur le site : www.mesange-prevoyance.fr ou par téléphone au 02 20 20 20 20.

Tarification avec paiement en plusieurs fois

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

Financement du contrat obsèques

Montant du verse forfaitaire :

4000



- ☐ Paiement en une fois
- ☒ Paiement en plusieurs fois

Nombre de versements :

0



Prévoyance

Épargne

Options

Option Sérénité

Garantit une évolution du capital au taux choisi à la date anniversaire du contrat pendant la période de versements.

Oui

Non

Option Sérénité +

Permet le versement d'un capital supplémentaire de 20% aux 72 ans du client.

Oui

Non

Option Assistance

L'option Assistance permet de bénéficier du rapatriement de votre corps et de plusieurs autres services détaillés dans les conditions générales, en cas de décès à l'étranger ou à plus de 50 km de votre domicile fiscal.

En savoir plus : consultez le guide assistance.

Oui

Non

Taux de progression annuel :

2%

3%

4%

☐ Apport

Je souhaite faire un premier versement d'un montant de :

0



☐ Capital Complémentaire

Je souhaite créer une réserve d'argent complémentaire non prévue au devis funéraire d'un montant de :

0



☐ Remise Couple

Permet d'appliquer une réduction de 10% sur toutes les primes périodiques hors apport. Valable uniquement si le contrat est effectif dans les deux mois suivant la première souscription.

Rechercher un contrat

Exemple de Tarification personnalisée

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

PREVOYANCE OBSEQUES BY MESANGE					
Cotisations	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Mensuelle	Capital minimum garanti
1 an	-	-	-	-	-
5 ans	1 180,95 €	592,07 €	296,43 €	98,90 €	4 066,62 €
10 ans	732,18 €	367,30 €	183,96 €	61,39 €	5 920,98 €
15 ans	598,20 €	300,35 €	150,49 €	50,23 €	7 263,78 €
20 ans	546,50 €	274,74 €	137,73 €	45,99 €	8 764,50 €
25 ans	527,49 €	265,51 €	133,20 €	44,50 €	10 663,35 €
Durée souhaitée	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Mensuelle	Capital minimum garanti
7 ans	917,81 €	460,24 €	230,49 €	76,89 €	5 263,73 €

De 1 an à 25 ans, tout est possible !

Nouveau

Tarifification personnalisée

Date : 09/01/2023

Prévoyance Obseques by Mesange

Assuré(e)

MONSIEUR demo DEMO

Né(e) le : 01/01/1970

Tel fixe :

Tel portable : +33685858585

Mail : s@fape.fr

TEST MARINI

10 RUE PIERRE MAUROY

59800 - LILLE

N° SIRET : 50173945202368

N° Ordon : 45652157

N° Habilitation Survivance : 22-02-444444

Votre conseiller : MADAME TEST PREPROD

Téléphone :

Cotisations mensuelles	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Mensuelle	Capital minimum garanti
1 an	-	-	-	-	4 066,62 €
5 ans	1 166,41 €	584,38 €	292,49 €	97,37 €	4 416,33 €
10 ans	658,66 €	326,11 €	163,26 €	54,46 €	4 875,98 €
15 ans	488,52 €	240,98 €	120,67 €	40,26 €	5 383,48 €
20 ans	408,45 €	200,98 €	100,68 €	33,60 €	5 943,79 €
25 ans	356,55 €	179,14 €	89,78 €	29,98 €	6 562,43 €

☒ Autre durée

Cotisations mensuelles	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Mensuelle	Capital minimum garanti
25	388,53 €	195,03 €	97,71 €	32,62 €	6 082,67 €

La cotisation mensuelle est la somme des cotisations mensuelles de l'assuré et de son conjoint. Elle est calculée sur la base du capital minimum garanti et du montant de la prestation.

Pour le présent document nous vous présentons une estimation du total du capital minimum garanti. Cette estimation est basée sur les hypothèses de l'assuré et ne constitue pas une garantie de vos futurs droits. Pour connaître les modalités de cotisation, nous vous invitons à consulter le contrat de l'assuré ou le contrat de l'assuré conjoint.

Pour le présent document nous vous présentons une estimation du total du capital minimum garanti. Cette estimation est basée sur les hypothèses de l'assuré et ne constitue pas une garantie de vos futurs droits. Pour connaître les modalités de cotisation, nous vous invitons à consulter le contrat de l'assuré ou le contrat de l'assuré conjoint.

Pour le présent document nous vous présentons une estimation du total du capital minimum garanti. Cette estimation est basée sur les hypothèses de l'assuré et ne constitue pas une garantie de vos futurs droits. Pour connaître les modalités de cotisation, nous vous invitons à consulter le contrat de l'assuré ou le contrat de l'assuré conjoint.

VOTRE PROPOSITION :

Capital à garantir :

4 066,62 €

Durée capital complémentaire :

€

Apport :

€

Détails de votre cotisation :

☒ Option Assistance ⁽¹⁾ : assistance lors des obsèques

☒ Option Sévère ⁽¹⁾ : by Mesange ⁽¹⁾

☒ Option Sévère ⁽¹⁾ : by Mesange ⁽¹⁾

20% de capital supplémentaire (soit 800 €) à 60 ans

☐ Remise Couple ⁽²⁾

Honoraires de conseil :

€

Le montant de votre cotisation est à régler à Mesange ⁽¹⁾ et le montant des honoraires de conseil est à régler à La Paroisse Funéraire.

⁽¹⁾ Mesange ⁽¹⁾ est une entreprise de services funéraires.

⁽²⁾ Remise Couple ⁽²⁾ : réduction de 20% sur le montant de la cotisation.

Quels documents nous renvoyer signés ?

1/3 Le parcours client

2/3 La demande de souscription

3/3 Les documents complémentaires

- Le **devis** de prestations funéraires
- La copie recto/verso d'une **pièce d'identité** en cours de validité de chaque souscripteur
- Si prélèvement, un **relevé d'identité bancaire** (BIC/IBAN)
- Si le montant est supérieur à 15 000€, **formulaire spécifique complémentaire** (A télécharger dans l'onglet Documentation de PSD)

Attention, si le payeur de prime est différent de l'assuré :

Le mandat de prélèvement SEPA signé par le payeur de prime

La copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du payeur de prime



L'IPID

Les conditions générales

[illegible]

Les conditions générales



PSD 2015
CONTRATS
DÉCLARATIONS
Règles générales de vente

Je déclare avoir lu et compris les conditions générales de vente
Je déclare avoir lu et compris les conditions particulières de vente
Je déclare avoir lu et compris les conditions particulières de vente

Pour la souscription des
contrats via PSD

Les majeurs protégés

Depuis la **loi du 23 mars 2019 - n° 2019-222** - s'il est donc toujours interdit de contracter une assurance vie en cas de décès sur la tête d'un majeur en tutelle, **cela ne concerne plus les formules de financement obsèques**. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir l'accord du juge.

SOUS TUTELLE

- ❑ Pièces justificatives complémentaires à joindre
 - L'ordonnance de jugement de mise sous tutelle
 - La copie de la pièce d'identité du tuteur (si personne physique)
- ❑ Signature de la demande de souscription et du parobus client, uniquement par le tuteur



SOUS CURATELLE

- ❑ Pièces justificatives complémentaires à joindre
 - L'ordonnance de jugement de mise sous curatelle
 - La copie de la pièce d'identité du curateur (si personne physique)
- ❑ Signature de la demande de souscription et du parobus client, Co-signature de l'assuré(e) et du curateur



SOUS HABILITATION FAMILIALE

- ❑ Pièces justificatives complémentaires à joindre
 - L'ordonnance de jugement de mise sous habilitation familiale
 - La copie de la pièce d'identité du représentant légal (si personne physique)
- ❑ Signature de la demande de souscription et du parobus client, Uniquement par le représentant légal



Article L132-3 Modifié par LOI n°2019-222 du 23 mars 2019 - art. 9 (V)

Il est défendu à toute personne de contracter une assurance en cas de décès sur la tête d'un mineur âgé de moins de douze ans, d'un majeur en tutelle, d'une personne placée dans un établissement psychiatrique d'hospitalisation. Toutefois, cette prohibition n'est pas applicable aux formules de financement d'obsèques mentionnées à l'article L. 2223-33-1 du code général des collectivités territoriales souscrites sur la tête d'un majeur en tutelle.

Délais de carence de 12 mois,
remboursement des primes payées
en cas de décès la 1ère année.

Durée de paiement jusqu'à 80 ans,
de 1 an à 15 ans



Retrouvez dans les documents
récapitulatifs le **bordereau de
virement à remettre au
mandataire**

Document récapitulatif

Nous vous invitons à imprimer un document récapitulatif à remettre à l'assuré(e) suite à la souscription de son contrat obsèques.

IMPORTANT : Ce document contient un exemplaire du mandat de dernières volontés que vous devez faire signer et conserver jusqu'à l'exécution du contrat. Pensez également à faire confirmer les volontés essentielles de l'assuré(e) de façon manuscrite lors de la signature.

Imprimer

Comment connaître le capital disponible et déclarer un décès ?

Nouveau
Espace décès

<https://portail.mesange-prevoyance.fr>

€ Devis / Souscription

Portefeuille

Tarificateur inversé

Espace Décès

Déclaration

Décès déclarés

Mes Informations

Documentation

Q dupont

☐	Nom du contrat	Assuré	Date de naissance	Lieu de naissance	Capital garanti (actuel)	Assistance
☐	2013	DUPONT Pierre	01/01/1950	Renchen (59) FRANCE	4000€	Oui
☐	2013	DUPONT Paul	01/01/1960	Renchen (59) FRANCE	4000€	Oui

éléments par page 50 1 / 2 sur 2

Suivi en temps réel du
règlement des décès

Traitement en 48H

Pas de mail ni de
courrier à envoyer

Nouvelle boutique pour vos commandes

Supports à commander

Rechercher un produit

Rechercher un produit

Catégories

- Kit de souscription
- Devis type
- Guide après-décès et fiche suivi démarches
- Affiches et dépliants
- Pochette avec Conditions Générales



Kit de souscription

Explorer



Devis type

Explorer



Guide après-décès et fiche suivi démarches

Explorer



Affiches et dépliant



Pochette avec Conditions Générales

Plus simple !

Un **code unique** pour se connecter à PSD ou à la boutique

Gratuits et personnalisés

- Conditions générales
- Liasses carbone
- Dépliants
- Affiches

- Devis Types
- Guides après-décès

A hand holding a 3x2 grid of six wooden blocks, each with a different icon. The icons are: a location pin, a telephone handset, a globe, a group of three people, a smartphone, and an envelope. The background is a dark blue gradient with white diagonal lines.

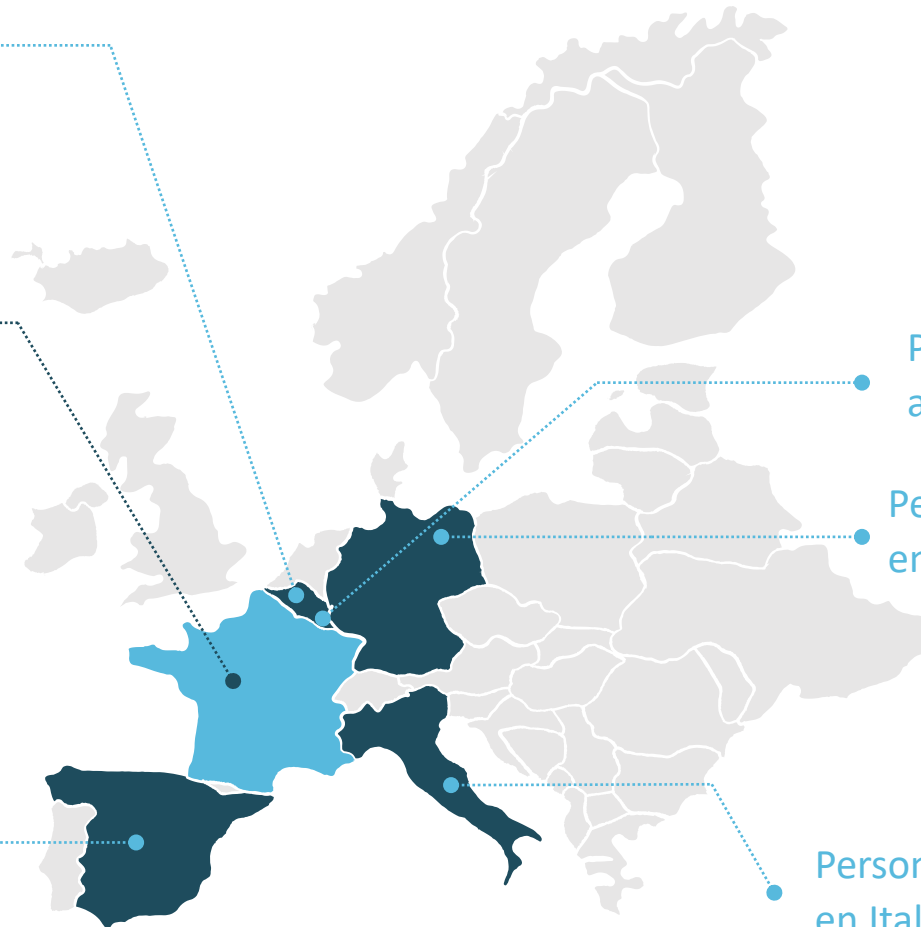
4. Infos utiles

Qui peut souscrire ?

Personne physique frontalière résidant
en Belgique de Nationalité Française

Personne physique résidant
en France métropolitaine
ou les DROM + COM
(Hors Nouvelle Calédonie...).

Personne physique frontalière
résidant en Espagne de
Nationalité Française



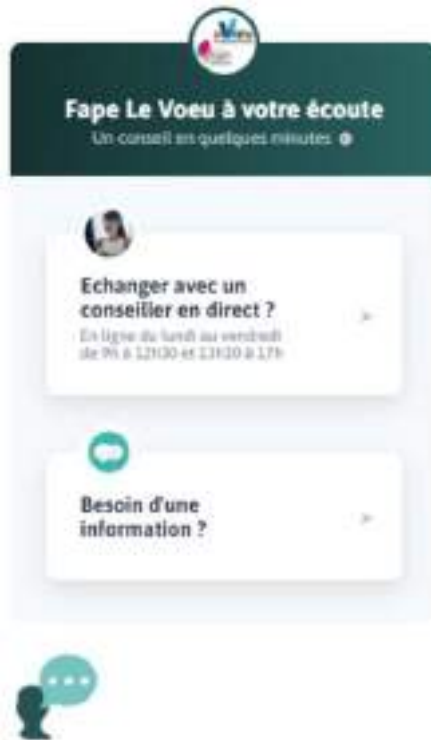
Personne physique frontalière résidant
au Luxembourg de Nationalité Française

Personne physique frontalière résidant
en Allemagne de Nationalité Française

Personne physique frontalière résidant
en Italie de Nationalité Française

Infos utiles

Le Chat pour une réponse
rapide, accessible
directement depuis PSD !



Règlements Décès (RIB, facture, acte de décès) :

Espace Décès ou sinistre@fape.fr

Envoi de documents manquants : production@fape.fr

Modification adresse, RIB, volontés... : grc@fape.fr

Réclamation : reclamation@fape.fr



Nous vous accompagnons pour la souscription de vos
contrats, **en live ou sur RDV** : n'hésitez pas à solliciter le
Middle Office au **03.28.01.05.10** !



Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

MESANGE PREVOYANCE

7 Place Pierre de Coubertin – 59790 RONCHIN

Modalités de règlement du contrat

Règlement du contrat en une fois ou de la première prime

- Chèque à l'ordre de Mésange Prévoyance
- Prélèvement (joindre le RIB/IBAN)
- Virement



Si le contrat a été signé entre :

- **2 et 15 du mois:**
Prélèvement le 15
- **16 et 1^{er} du mois:**
Prélèvement le 1^{er}

Règlement des primes suivantes

- **Prélèvement**
- **Virement**
(seulement pour les
majeurs protégés)



Les règlements en espèces,
mandat cash, CB ou par chèque
de banque **ne sont pas
autorisés.**



Ne pas oublier les honoraires de
conseil si vous en prenez :
règlement séparé impératif

Clauses Bénéficiaires

1^{er}
rang

Entreprise de Pompes Funèbres

Ou

Désignation personne physique ou Désignation personne morale

*(noms, prénoms, date et lieu de naissance, leurs coordonnées,
leurs liens avec les bénéficiaires et la part attribuée à chacun)*

S'il ne peut utiliser le capital en totalité ou en partie pour la réalisation
ou le paiement de mes obsèques, le solde ou le reliquat sera versé à :

2^{ème}
rang

Clause standard

« Le Conjoint de l'assuré à défaut les enfants de l'assuré nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales entre eux, à défaut les ascendants de l'assuré, vivants ou représentés par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'assuré »

Ou

Désignation personne physique ou Désignation personne morale

*(noms, prénoms, date et lieu de naissance, leurs coordonnées,
leurs liens avec les bénéficiaires et la part attribuée à chacun)*

et à défaut des bénéficiaires désignés ci-dessus,
les héritiers de l'assuré(e) selon les règles de la dévolution successorale.

NOUVEAU

Possibilité de désigner
un Organisme Paritaire
Partenaire pour le reliquat
s'il n'excède pas 300 €



Le Marketing



- Pub, opérations de promotion des produits, parrainages, ...
- Vidéos et supports dynamiques pour la promotion de vos contrats.
- Des contenus et visuels adaptés pour vos sites internet.
- Des guides après décès et des solutions digitales d'accompagnement des familles.

- Vitrophanie, support avec co-marquage, en marque blanche possible...

L'accompagnement



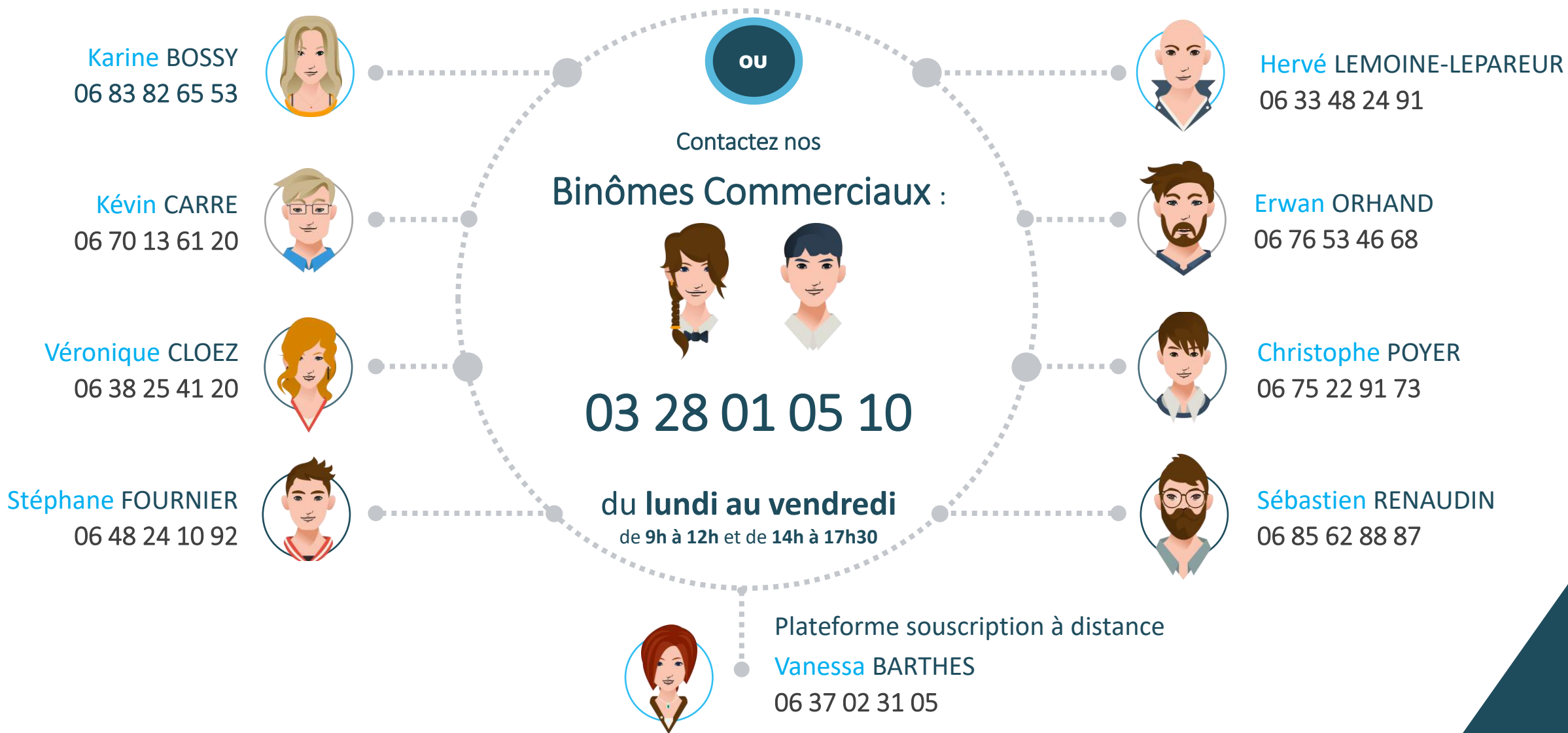
Des animateurs terrain spécialistes de la prévoyance :

- Pour la formation de vos conseillers
- Pour la mise en place de vos plans d'actions et plans média
- Pour l'animation de portes ouvertes de la prévoyance, vos salons seniors, foires, ...

Des experts pour aller à la rencontre de vos prescripteurs :

- Expert tutelle pour se rapprocher des Associations Tutélaires et des MJPM
- Pour prospector les clubs et associations, les mairies...

Une équipe à votre service





Assistance : Qui appeler ?

Toute demande de mise en œuvre de la garantie d'assistance doit être **obligatoirement formulée par téléphone**



Décès à plus de 50 Km du domicile fiscal

Dans le cadre d'un séjour de moins de 3 mois

Pour lequel le décès n'était pas certain au moment du départ



09.86.86.00.47



01.41.85.87.73 pour les contrats FAPE
01.41.85.22.87 pour les contrats Le Vœu
(Demander le service médical)



01.41.85.93.65
(Demander le service médical)



01.45.16.64.80
(Demander le service santé dans le cadre des rapatriements de corps pour les contrats obsèques)

La réforme du courtage

La loi n° 2021-402 du 8 avril 2021



Entrée en vigueur

- ✓ **Avril 2022** : pour les courtiers non inscrits à l'ORIAS et les nouveaux courtiers
- ✓ **1er janvier 2023** : pour les courtiers ou intermédiaires se réinscrivant à l'ORIAS

Mission de vérifications :

- ☐ Conditions d'honorabilité
- ☐ Capacité professionnelle
- ☐ RC Pro (assurance bien adaptée à l'activité de l'adhérent)
- ☐ Service de médiation

Mission d'accompagnement :

- ☐ Veille réglementaire
- ☐ Accompagnement dans les démarches de mise en conformité

La réforme du courtage

La loi n° 2021-402 du 8 avril 2021



« À défaut d'adhésion à une association professionnelle, les demandes d'immatriculation ou de renouvellement d'immatriculation en tant que courtier ou mandataire de courtiers ne seront plus acceptées par l'ORIAS. »

L'attestation d'adhésion à une association est donc à communiquer lors d'une inscription ou un renouvellement à l'ORIAS

(période du 1er janvier au 28 février)



l'association choisie par Mesange
Prévoyance

Une adhésion à 20€ pour 2023



mesange
PRÉVOYANCE

La réforme du courtage

La loi n° 2021-402 du 8 avril 2021



ADHERENT FUNELIB'



→ Inscription Opérateur funéraire → Création espace adhérent → Envoi d'un lien à l'opérateur funéraire
Accès à son espace adhérent → Attestation d'inscription
dans l'espace adhérent

AUTRES



→ Inscription Opérateur funéraire → Création espace adhérent → Envoi d'un lien accès PF
Accès à son espace adhérent → Paiement adhésion par l'opérateur funéraire
dans son espace adhérent → Attestation d'inscription
dans l'espace adhérent

Nous sommes heureux de démarrer avec vous cette nouvelle étape, qui vous permettra de proposer à vos familles une offre de prévoyance obsèques complète et moderne en vous appuyant sur un outil reconnu comme le plus intuitif du marché.